



FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
Conseil d'administration – Soixante et onzième session
Rome, 6-7 décembre 2000

RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION DE PRÊT À

LA RÉPUBLIQUE DU KENYA

POUR

**LE PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE SERVICES AUX PETITS EXPLOITANTS ET
AUX COMMUNAUTÉS DANS LES RÉGIONS ARIDES DU CENTRE**

TABLE DES MATIÈRES

TAUX DE CHANGE	iii
POIDS ET MESURES	iii
SIGLES ET ACRONYMES	iii
CARTE DE LA ZONE DU PROJET	iv
RÉSUMÉ DU PRÊT	v
NOTE DE PRÉSENTATION	vi
PREMIÈRE PARTIE - L'ÉCONOMIE, LE CONTEXTE SECTORIEL ET LES ACTIVITÉS DU FIDA	1
A. L'économie et le secteur agricole	1
B. Enseignements tirés des projets antérieurs du FIDA	2
C. Stratégie de collaboration du FIDA avec le Kenya	3
DEUXIÈME PARTIE - LE PROJET	5
A. Zone du projet et groupe cible	5
B. Objectifs du projet	5
C. Composantes	5
D. Coûts et financement du projet	7
E. Passation des marchés, décaissements, comptabilité et vérification des comptes	10
F. Organisation et gestion	10
G. Justification économique	12
H. Risques	13
I. Impact sur l'environnement	13
J. Aspects novateurs	14
TROISIÈME PARTIE - INSTRUMENTS JURIDIQUES ET AUTORITÉ	14
QUATRIÈME PARTIE - RECOMMANDATION	15
 ANNEXE	
RÉSUMÉ DES GARANTIES SUPPLÉMENTAIRES IMPORTANTES INCLUSES DANS L'ACCORD DE PRÊT NÉGOCIÉ	17



APPENDICES

I. COUNTRY DATA (DONNÉES SUR LE PAYS)	1
II. PREVIOUS IFAD LOANS IN KENYA (PRÊTS ANTÉRIEURS DU FIDA AU KENYA)	2
III. LOGICAL FRAMEWORK (CADRE LOGIQUE)	3
IV. COSTS AND FINANCING (COÛTS ET FINANCEMENT)	6
V. ECONOMIC AND FINANCIAL ANALYSIS (ANALYSE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE)	8
VI. ORGANIZATION AND MANAGEMENT (ORGANISATION ET GESTION DU PROJET)	9



TAUX DE CHANGE

Unité monétaire	=	Shilling kényen (KES)
1,00 USD	=	75 KES
1,00 KES	=	0,013 USD

POIDS ET MESURES

Système métrique

SIGLES ET ACRONYMES

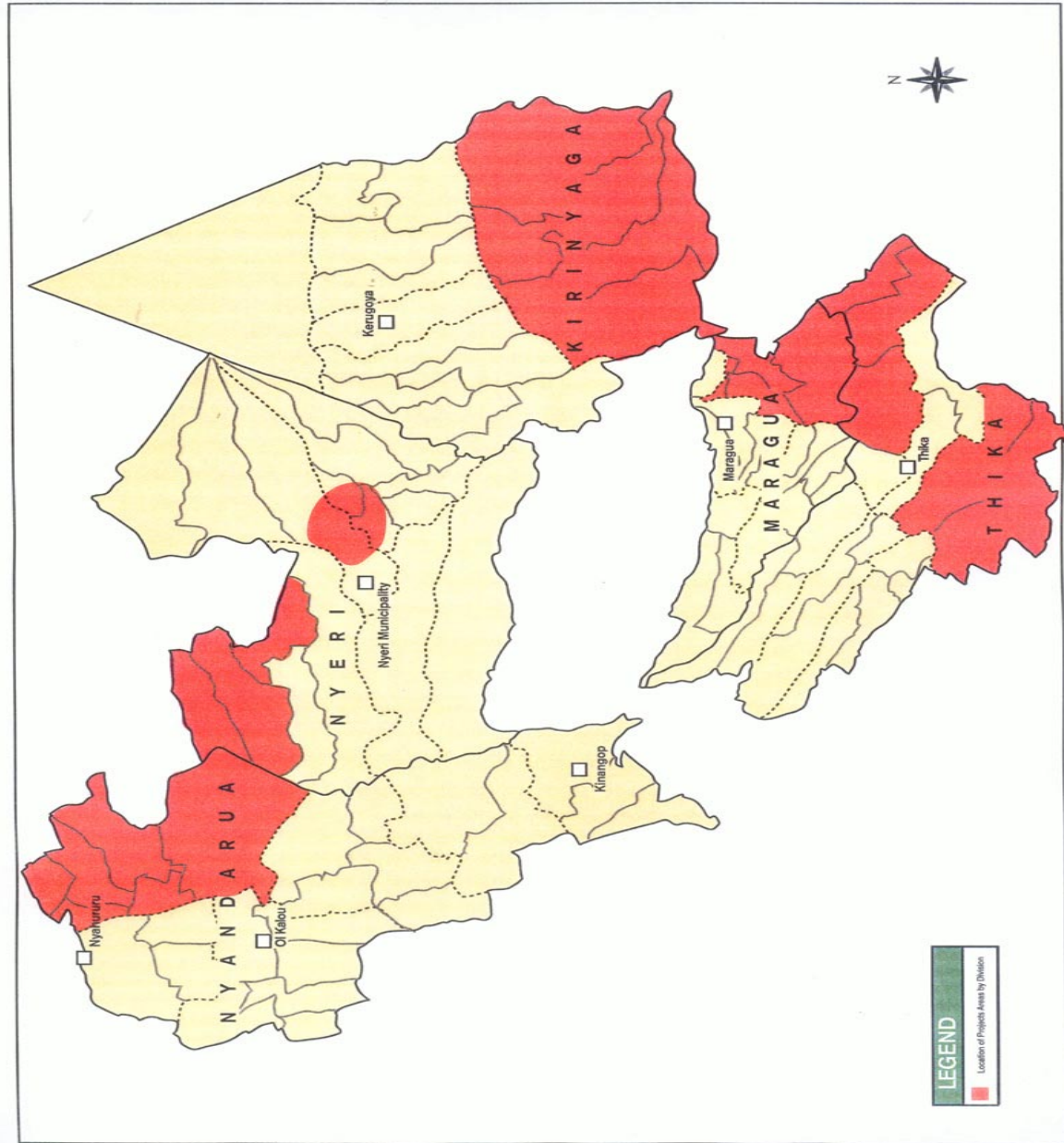
ACP	Action contre la pauvreté
ASDI	Agence suédoise d'aide au développement international
CCP	Comité de coordination du projet
CDHT	Cadre des dépenses à moyen terme
DRAD	Développement rural articulé sur le district
FMI	Fonds monétaire international
GDA	Groupe de développement agricole
GTZ	Office allemand de la coopération technique
ONG	Organisation non gouvernementale
PNEP	Plan national d'éradication de la pauvreté
PTBA	Programme de travail et budget annuels
UCP	Unité de coordination du projet

GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU KENYA

Année budgétaire

1^{er} juillet - 30 juin

CARTE DE LA ZONE DU PROJET



Source: Rapport d'évaluation prospective FIDA

Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

RÉPUBLIQUE DU KENYA

PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE SERVICES AUX PETITS EXPLOITANTS ET AUX COMMUNAUTÉS DANS LES RÉGIONS ARIDES DU CENTRE

RÉSUMÉ DU PRÊT

INSTITUTION À L'ORIGINE DU PROJET:	FIDA
EMPRUNTEUR:	République du Kenya
ORGANISME D'EXÉCUTION:	Ministère des finances et de la planification
COÛT TOTAL DU PROJET:	18,08 millions de USD
MONTANT DU PRÊT DU FIDA:	8,45 millions de DTS (équivalant approximativement à 10,91 millions de USD)
CONDITIONS DU PRÊT DU FIDA:	40 ans, y compris un différé d'amortissement de 10 ans, avec une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an
COFINANCEUR:	Fonds belge de survie (FBS)
MONTANT DU COFINANCEMENT:	4,10 millions de USD
CONDITIONS DU COFINANCEMENT:	Don
CONTRIBUTION DES BÉNÉFICIAIRES:	410 000 USD
CONTRIBUTION DE L'EMPRUNTEUR:	2,66 millions de USD
INSTITUTION CHARGÉE DE L'ÉVALUATION PROSPECTIVE:	FIDA
INSTITUTION COOPÉRANTE:	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS)

NOTE DE PRÉSENTATION

Qui sont les bénéficiaires?

Le projet devrait concerner quelque 220 000 personnes (36 400 ménages) vivant dans les zones arides les plus déshéritées de cinq districts de la province centrale du Kenya. Le processus de formulation participative a révélé que si la pauvreté était perçue comme un manque d'argent, elle était aussi liée à des facteurs démographiques, sexospécifiques, sociaux, économiques et environnementaux. Le pauvre est quelqu'un qui ne possède pas de terre (ou très peu) ni de bétail (bovins, moutons et chèvres), qui ne peut nourrir et vêtir correctement sa famille et n'a pas les moyens d'envoyer ses enfants à l'école au-delà du primaire. Les ménages pauvres vendent souvent une partie de leur production immédiatement après la récolte, à un moment où les prix sont bas, pour pouvoir payer des frais de scolarité ou rembourser leurs dettes. Ces petits paysans exploitent moins d'un hectare de terres et n'ont pas accès à l'eau de boisson. Le groupe cible se compose de colons et d'occupants sans titre venus de régions plus élevées, où la pression démographique est très forte, et de femmes qui assument une part excessive des tâches domestiques et agricoles.

Pourquoi sont-ils pauvres?

La majorité des bénéficiaires sont des colons qui essaient maintenant de vivre de l'exploitation de petites parcelles (1 à 3 ha) fort peu productives et insuffisamment arrosées dont ils tirent à peine de quoi se nourrir. Les épisodes de sécheresse sont fréquents dans la région (une année sur trois). Les nouveaux habitants sont des occupants sans titre qui ont migré d'autres régions pour diverses raisons. Il s'agit souvent de familles de paysans sans terres dirigées par des femmes et qui vivent de petits emplois occasionnels. La principale stratégie de survie consiste à aller travailler, pour des salaires extrêmement bas (moins de 1 USD par jour), dans les zones voisines moins défavorisées où les domaines et les grandes exploitations ont parfois besoin de main-d'œuvre saisonnière, les autres stratégies étant de vendre du bétail, d'emprunter de la nourriture à des membres de la parentèle installés dans les zones plus prospères, voire d'emménager chez eux, en abandonnant sa propre exploitation. Les zones du projet se caractérisent par un sous-équipement en services de base dans des secteurs tels que la santé, l'alimentation en eau et l'éducation, en raison surtout de l'orientation des politiques gouvernementales des années 80, tout entières tournées vers les zones présentant un meilleur potentiel.

Que peuvent-ils attendre du projet?

La première phase du projet a permis de réduire sensiblement le taux de morbidité et de mortalité et d'améliorer l'état nutritionnel et la santé des bénéficiaires. Le projet proposé est une deuxième phase à base géographique plus large, dont le but est de renforcer les infrastructures socioéconomiques de base tout en dotant les pauvres de la capacité d'améliorer leur niveau de vie. Ses objectifs sont les suivants : i) fournir des services de soins de santé primaires (y compris en matière de santé de la procréation et de lutte contre le VIH/SIDA) et assurer l'alimentation en eau (construction de puits de surface protégés et de systèmes de captage des eaux de pluie sur les toits), promouvoir l'hygiène et améliorer les habitudes alimentaires; ii) augmenter la productivité agricole et la sécurité alimentaire des petits exploitants en encourageant les cultures résistantes à la sécheresse, le petit élevage et la diversification par les activités lucratives non agricoles; iii) renforcer la capacité institutionnelle des districts en matière d'organisation, de mobilisation et de suivi de la participation des bénéficiaires au processus de planification et de développement des services de base; iv) promouvoir les méthodes agricoles compatibles avec les fragiles écosystèmes de la zone.

Comment vont-ils bénéficier du projet?

Les bénéficiaires participeront au projet et accéderont aux ressources par l'intermédiaire de groupes; c'est par ce relais qu'ils définiront leurs besoins, choisiront les activités qu'ils souhaitent voir financées par le projet, apporteront leur contribution aux activités et suivront le travail des organismes publics chargés de l'exécution. Les groupes villageois porteurs de projets de développement à assise



communautaire pourront solliciter l'aide du dispositif spécial de financement appuyé par le projet. Les bénéficiaires seront également représentés aux ateliers d'examen du programme de travail et budget annuels, et pourront ainsi donner leur point de vue sur les réalisations du projet et participer aux prises de décisions concernant les activités programmées.

RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT DU FIDA
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION DE PRÊT À
LA RÉPUBLIQUE DU KENYA
POUR
LE PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE SERVICES AUX PETITS EXPLOITANTS ET
AUX COMMUNAUTÉS DANS LES RÉGIONS ARIDES DU CENTRE

J'ai l'honneur de présenter le Rapport et recommandation ci-après concernant une proposition de prêt à la République du Kenya d'un montant de 8,45 millions de DTS (équivalant approximativement à 10,91 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables, en vue de contribuer au financement du projet de développement de services aux petits exploitants et aux communautés dans les régions arides du centre. Le prêt aura une durée de 40 ans, y compris un différé d'amortissement de dix ans et sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an. Il sera administré par le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) en tant qu'institution coopérante du FIDA.

PREMIÈRE PARTIE - L'ÉCONOMIE, LE CONTEXTE SECTORIEL ET LES
ACTIVITÉS DU FIDA¹

A. L'économie et le secteur agricole

1. Le Kenya a une superficie de 583 000 km² et une population estimée en 1999 à 29 millions d'habitants, qui s'accroît d'environ 3,3% par an. Quelque 18 % des terres ont un potentiel agricole élevé ou moyen, 9% sont cultivables mais soumises à des périodes de sécheresse. La superficie restante (73% du pays) est faite de terres arides ou semi-arides. La pression démographique est extrêmement forte dans les zones à potentiel agricole élevé ou moyen, où la densité de population dépasse 1 000 habitants au km² en de nombreux endroits. L'exode des paysans sans terre et des populations très pauvres vers les zones arides ou semi-arides est un grand sujet de préoccupation pour le gouvernement et la raison d'être essentielle de ses politiques rurales et agricoles.

2. Dans les années 90, le ralentissement de l'économie a entraîné une baisse sensible du revenu réel par habitant et une forte progression de la pauvreté. Cette dégradation était imputable essentiellement à des politiques macroéconomiques alternant restriction et laxisme, à la lenteur des réformes structurelles et à la persistance des problèmes de gouvernance. Les taux de prêt réels élevés et autres inconvénients de la gestion d'entreprise au Kenya (corruption, insécurité, infrastructures vétustes, entre autres), ont découragé l'investissement, ce qui a encore affaibli l'économie. Pourtant, les mesures visant à réduire les déficits budgétaires et l'emprunt public, ainsi que la politique monétaire relativement stricte appliquée depuis deux ans, commencent à porter leurs fruits. Le taux d'inflation annuel a été ramené de 12% en 1997 à environ 5% en mai 2000; il se maintiendra probablement à ce niveau à moyen terme.

3. Sous l'impulsion du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale, le gouvernement s'est engagé dans un ambitieux programme d'ajustement structurel axé sur un triple objectif – porter le taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) par habitant à 2,5-3% par an,

¹ Voir l'appendice I pour de plus amples informations.



abaisser le taux d'inflation à moins de 5% par an, maintenir le déficit de la balance courante à un niveau soutenable. Les principaux éléments de son programme sont les suivants: i) accomplir de véritables progrès en matière de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption; ii) prendre des mesures énergiques pour répondre aux besoins prioritaires dans les domaines de la santé et de l'éducation; iii) consolider les bons résultats déjà obtenus en matière de réduction de la dette, de baisse des taux d'intérêt réels et de hausse du taux d'épargne; iv) élargir la réforme structurelle; v) améliorer l'environnement réglementaire de l'agriculture, secteur prioritaire qui est l'un des facteurs clés de la réduction de la pauvreté; vi) aider le secteur privé à attirer l'investissement étranger et à accéder aux marchés d'exportation.

4. L'économie rurale et la production agricole revêtent une importance particulière pour la plupart des Kényens, qui sont très majoritairement (à 85%) des ruraux. L'agriculture est l'épine dorsale de l'économie nationale; elle emploie 70% de la main-d'œuvre et produit quelque 26 % du PNB, 60% des exportations, 75% des matières premières et 45% des recettes de l'État. Le secteur est très majoritairement composé de petites exploitations, qui représentent plus de 60% de la superficie totale cultivée, 75% de la production et 85% des emplois agricoles. En règle générale, les petites exploitations² pratiquent une agriculture de subsistance et les paysans consomment une grande partie de leurs récoltes. Mais ils approvisionnent aussi le marché intérieur des cultures vivrières et le secteur des cultures d'exportation, pour lesquels ils produisent la quasi-totalité du riz, des légumineuses et du coton, 60% du café, 35% du thé et 45% de la canne à sucre.

5. La prospérité et le développement du secteur rural reste l'un des principaux objectifs des politiques nationales. Le gouvernement a réaffirmé sa volonté d'augmenter durablement le niveau de vie de tous les Kényens en s'attaquant aux chiffres très élevés de la pauvreté. Car, même si elle sévit à l'état endémique dans les zones rurales et urbaines défavorisées, la pauvreté a progressé de manière inquiétante. L'enquête de niveau de vie de 1997 révèle que le nombre de pauvres est passé de 3,7 millions en 1972/73 à 12,5 millions en 1997; il serait aujourd'hui de quelque 15 millions de personnes, soit plus de 50% de la population. En règle générale, les pauvres sont des ruraux très peu instruits n'ayant qu'un accès limité à la terre; la majorité sont des petits éleveurs ou exploitants des régions arides ou semi-arides, des ouvriers agricoles et travailleurs occasionnels, des ouvriers non qualifiés ou semi-qualifiés. Étant donné que 70% des femmes actives vivent d'activités agricoles de subsistance, les femmes rurales sont, en tant que groupe, particulièrement exposées aux effets pernicioeux de la pauvreté. La pauvreté est également très répandue parmi les handicapés, les séropositifs et les malades du sida. L'espérance de vie est tombée à 52 ans, contre 59 ans et demi en moyenne en 1989.

B. Enseignements tirés des projets antérieurs du FIDA

6. Au cours des 20 dernières années, l'aide du FIDA au Kenya a totalisé 102 millions de USD. Le Fonds a approuvé neuf prêts financés sur ses propres ressources, pour un montant total d'environ 91 millions de USD – ramenés à environ 60 millions de USD après annulations, plus trois petits prêts pour un montant de 600 000 USD. Des dons d'un montant total de 9,6 millions de UDS ont été accordés à trois autres projets au titre du Programme conjoint FIDA/ Fonds belge de survie. Tous ces projets couvrent plusieurs districts et, à l'exception du Programme de rénovation des services vétérinaires, plusieurs secteurs d'activité.

7. Malgré les bons résultats obtenus avec un certain nombre de composantes, l'exécution globale des projets a souffert dans les années 90 des carences de gestion et du manque de coordination et de discipline financière des départements ministériels concernés, qui n'ont pas présenté leurs demandes de remboursement et ont négligé le suivi et l'évaluation. En 1995, le FIDA a procédé sur place à un examen général de la situation; en 1996, il a suspendu ses décaissements pour l'ensemble de son

² Il y aurait environ 2 millions de petites fermes, dont 55% sont exploitées par des femmes.

portefeuille de prêts pendant un an, tout en menant d'intenses discussions avec le gouvernement sur les mesures correctives appropriées. Il a été décidé à l'époque d'annuler une part importante de l'aide consentie par le FIDA sous forme de prêts.

8. Le principal problème rencontré lors de l'exécution des projets au Kenya a été celui de l'apport des fonds des prêts du FIDA: les ministères n'ont pas présenté de justificatifs de décaissement pour le remboursement des dépenses autorisées, de sorte que les départements ministériels d'exécution n'ont pas reconstitué leurs fonds pour financer les activités du projet, et que le taux d'activité a été dans l'ensemble inférieur aux prévisions initiales. Les résultats ont été meilleurs en ce qui concerne les activités sur le terrain financées par des dons, dont les procédures de gestion financières avaient été simplifiées. Nonobstant ces problèmes de gestion, les projets du FIDA ont été bien accueillis dans les communautés, et les bénéficiaires se sont montrés véritablement désireux de participer aux activités qui amélioreraient directement leurs conditions de vie. L'expérience a surtout montré la nécessité de mettre en place des mécanismes de gestion de projet et d'opérations financières qui correspondent aux procédures, politiques et règles de discipline du gouvernement. En l'occurrence, la bonne coordination du projet au niveau national appelle des interventions multisectorielles et la planification des projets et les procédures de budgétisation et de dépenses doivent être conformes au règlement financier du gouvernement afin que des sanctions puissent être systématiquement et promptement appliquées en cas d'infraction. Un mécanisme solide de coordination nationale et un système efficace de gestion et de suivi de l'information ont été intégrés au projet pour tenir des difficultés de gestion rencontrées antérieurement. Ces dispositifs ont été étudiés en détail avec les parties concernées (bénéficiaires et personnel du district, ainsi que représentants des ministères).

C. Stratégie de collaboration du FIDA avec le Kenya

9. La stratégie du FIDA au Kenya a évolué depuis le milieu des années 80. Elle appuie l'objectif gouvernemental de décentralisation (illustré par le concept de développement rural articulé sur le district (DRAD)) et d'aide ciblée sur les petites exploitations agricoles. Le gouvernement a réaffirmé sa volonté de lutter contre la pauvreté en lançant un plan national d'éradication de la pauvreté (PNEP) coordonné par l'administration présidentielle. Le PNEP a été conçu pour être un front de rassemblement anti-pauvreté qui mobilisera les institutions nationales et locales, les organisations non gouvernementales (ONG), les communautés religieuses, le secteur privé et les donateurs. Deux éléments du PNEP correspondent parfaitement aux priorités du FIDA: premièrement, le plan insiste sur les dimensions sexospécifiques de toutes les mesures de lutte contre la pauvreté. En effet, les femmes représentent les deux tiers de la population cible du PNEP et, dans certains districts, plus de 95% des ménages dirigés par une femme sont considérés comme pauvres ou très pauvres. Deuxièmement, il considère que la recherche de solutions passe par la mobilisation sociale et le développement participatif, c'est-à-dire par un large apport des points de vue et des idées des intéressés.

Politique nationale de lutte contre la pauvreté

10. Depuis sa première intervention, le FIDA a toujours cherché à réduire la pauvreté en se concentrant sur le développement des petites exploitations agricoles et sur l'autosuffisance alimentaire des paysans les plus pauvres. Dans les zones à potentiel agricole de moyen à élevé (où la pauvreté résulte de la pression démographique) ses activités ont eu pour but d'augmenter la productivité des cultures et de l'élevage par l'introduction de technologies appropriées et améliorées, et de renforcer les services techniques. Dans les zones arides et semi-arides moins favorables (où le taux de pauvreté est beaucoup plus élevé), il s'agissait d'augmenter la production tout en protégeant les fragiles écosystèmes locaux. Les dons au titre du programme conjoint FIDA/Fonds belge de survie ont permis de mener une action ciblée sur le développement des collectivités locales et sur la mise en place des



services socioéconomiques de base (santé et eau) indispensables à l'amélioration du niveau de vie. La mobilisation des groupes et des communautés entreprise dans le cadre des activités financées par le FBS/FIDA s'est avérée un bon point d'entrée pour promouvoir la sécurité alimentaire et l'activité économique parmi les plus pauvres.

11. Pour compléter le PNEP, le gouvernement a élaboré une stratégie transitoire de réduction de la pauvreté (STRP) qui donne une dimension financière et budgétaire à la lutte contre la pauvreté. En vertu de ce dispositif, les ministères qui veulent obtenir des crédits de développement doivent démontrer que leurs programmes cadrent avec les priorités et les politiques de croissance et d'éradication de la pauvreté. Fidèle à sa stratégie de collaboration avec le Gouvernement kényen, le FIDA soutient ces deux initiatives, qui correspondent tout à fait à ses propres objectifs et stratégies en matière de lutte contre la pauvreté. Les conséquences budgétaires et opérationnelles des programmes gouvernementaux ont été pleinement prises en compte dans la conception du projet proposé. La participation des bénéficiaires des activités financées par le projet aux réunions annuelles de consultation et d'examen renseigneront les services des districts sur leurs performances du point de vue des usagers eux-mêmes.

Activités de lutte contre la pauvreté financées par d'autres donateurs importants

12. Les mesures gouvernementales de lutte contre de la pauvreté bénéficient de l'appui d'autres donateurs importants. La Banque mondiale et le FMI contribuent par leurs conseils et leur assistance technique à l'élaboration de la stratégie transitoire de réduction de la pauvreté et des procédures budgétaires et financières correspondantes. L'Office allemand de la coopération technique (GTZ) a participé à la mise au point des stratégies du PNEP en mettant sur pied un fonds antipauvreté qui financera des actions dans ce domaine. Les interventions des principaux donateurs bilatéraux font également une large place à la réduction de la pauvreté. L'Agence suédoise d'aide au développement international (ASDI), par exemple, vient en aide aux éleveurs les plus déshérités dans quelques zones cibles par le biais de son Programme national de conservation des sols et de l'eau et le GZT a des programmes d'action rurale en faveur des paysans pauvres.

Raison d'être du projet

13. Le projet proposé s'appuiera sur les bons résultats du projet de développement de services aux petits exploitants et aux communautés dans les zones arides du District de Nyeri (projet FIDA/Fonds belge de survie, appelé ci-après « Projet de développement du district de Nyeri »), qui a permis de réduire la mortalité et la morbidité et d'améliorer le niveau de vie des groupes cibles défavorisés. L'exécution des composantes soins de santé primaires et alimentation en eau de ce projet a été particulièrement réussie: les bénéficiaires ont défini leurs besoins et choisi eux-mêmes les types d'infrastructures (puits, dispensaires) requises pour avoir des services de base. Ils ont pleinement participé à la planification du sous-projet, contribué par leurs apports en nature au coût des travaux, puis ont pris en charge les opérations de gestion, ce qui a suscité le sentiment d'appropriation collective nécessaire à la pérennité des ouvrages. L'approche à assise collective et communautaire du développement des infrastructures socioéconomiques s'est avérée efficace pour encourager les activités productives parmi ces ruraux pauvres et pour promouvoir la sécurité alimentaire et l'autonomie économique.

14. Les activités visent à élargir la démarche et les activités qui ont fait leurs preuves dans le projet de développement du district de Nyeri. Le projet proposé articulera les activités de développement autour des besoins exprimés par le groupe cible. Il privilégiera les investissements faciles à gérer, en associant autant que possible les bénéficiaires à l'administration. En ce qui concerne la gestion du projet, on appliquera l'approche DRAD, en se basant sur les procédures actuellement mises au point pour appliquer les stratégies nationales de lutte contre la pauvreté.

DEUXIÈME PARTIE - LE PROJET

A. Zone du projet et groupe cible

15. La zone du projet couvre les zones arides et semi-arides de cinq districts de la Province du Centre: Thika, Maragwa, Nyandarua, Nyeri et Kirinyaga. Celles des districts méridionaux de Thika et Maragwa entrent dans la catégorie des plaines semi-arides selon la nomenclature officielle: elles sont situées entre 1 000 et 1 500 m au-dessus du niveau de la mer et bénéficient d'un climat relativement tempéré convenant à la culture des céréales secondaires et des légumes. Celles des districts de Nyeri et de Nyandarua, situées à des altitudes de 1 500 à 2 000 m au-dessus du niveau de la mer, voire davantage en certains endroits, appartiennent à la catégorie des hautes terres semi-arides à climat froid. Les zones du projet et les groupes cibles ont été identifiés au cours d'un vaste processus de consultation à la base avec les bénéficiaires des projets et les services des districts lors des missions de reconnaissance et de formulation du FIDA. Les zones retenues ont été attentivement étudiées pour s'assurer qu'aucun domaine ou grande exploitation agricole ne serait inclus dans le projet proposé.

16. Sont considérées comme faisant partie du groupe cible les personnes que la pauvreté expose constamment aux périls de la faim et de la malnutrition, et dont l'état de santé se ressent de l'absence de services de base. Le groupe cible totalise environ 36 000 ménages, soit 218 000 personnes, pour l'ensemble des zones sélectionnées dans les cinq districts.

B. Objectifs du projet

17. Les principaux objectifs du projet sont les suivants: i) assurer des soins de santé primaires et l'alimentation en eau à l'intention des communautés les plus déshéritées; ii) améliorer la sécurité alimentaire des ménages par la mise en place d'infrastructures agricoles, dont la micro-irrigation et les services adaptés aux besoins des agriculteurs de subsistance; iii) promouvoir et appuyer les petites activités créatrices de revenus et d'emplois pour les pauvres par l'assistance technique et la formation avec un financement, sous forme de dons, du programme Action contre la pauvreté (ACP), en phase avec les politiques nationales de lutte contre la pauvreté.

18. Les activités qu'impliquent ces objectifs de développement et de progrès technique et social seront exécutées dans cinq districts et par cinq organismes différents, ce qui nécessitera une coordination rigoureuse et l'application rationnelle des procédures financières et administratives établies par le gouvernement en matière de développement articulé sur le district. En conséquence, le projet renforcera la capacité de planification et d'exécution des autorités locales au service du développement. Au niveau national, il veillera à la coordination rationnelle des opérations par le Ministère des finances et de la planification; il assurera la supervision administrative et financière nécessaire à la bonne exécution des activités.

C. Composantes

19. Le projet s'articulera sur six composantes: soins de santé primaires et alimentation en eau; services d'aménagement hydraulique; services agricoles; services de promotion des groupes; Action contre la pauvreté (ACP), gestion et coordination du projet.

Soins de santé primaires et alimentation en eau

20. **Soins de santé primaires.** La sous-composante dotera la zone du projet de services de soins de santé primaires conformes aux directives du Ministère de la santé et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Plusieurs types d'action sont prévus:

- construire ou remettre en état et équiper les dispensaires et centres de soins, en faisant, le cas échéant, des travaux de modernisation;



- préparer le personnel sanitaire du Ministère de la santé et les bénévoles locaux de l'action sanitaire à organiser des programmes d'éducation sanitaire sur la nutrition, l'hygiène familiale, le traitement approprié et la stérilisation de l'eau, la salubrité de l'habitat;
- lancer un programme de santé de la procréation axé sur la maternité sans risques, la survie de l'enfant et les questions connexes;
- appuyer la lutte contre le VIH et le sida en aidant le personnel des services de santé publique des districts à surveiller et enrayer la progression de l'épidémie.

21. **Alimentation en eau.** Avoir accès plus facilement à des quantités suffisantes d'eau de boisson a été l'un des principaux besoins identifiés par le groupe cible. En conséquence, la sous-composante fournira à environ 141 600 personnes une alimentation de base en eau, grâce à l'exploitation rationnelle de diverses ressources hydriques. D'importants investissements seront consacrés aux travaux suivants:

- conduites d'alimentation en eau - pose ou remise en état de 12 réseaux d'adduction desservant quelque 100 000 personnes;
- puits de surface pour une population d'environ 32 000 personnes;
- protection des sources - au profit de 1 500 personnes environ;
- Points d'eau - deux nouveaux forages pour alimenter environ 4 500 personnes;
- Citernes d'eau de pluie - installation de réservoirs dans 20 écoles primaires;
- Barrages - construction d'un barrage qui alimentera en eau quelque 2 000 personnes.

Services d'aménagement hydraulique

22. La mise en valeur des ressources hydriques au service des communautés donnera sans doute lieu à de nombreuses demandes de financement au titre de la composante ACP. Les activités seront exécutées par le Ministère de l'environnement et des ressources naturelles; le projet renforcera la capacité des services d'aménagement hydraulique des districts de Thika, Nyandarua, Kiriyaga et Maragwa pour leur permettre d'assumer le surcroît de travail entraîné par le projet – études financières, évaluation de l'impact écologique, analyse de la faisabilité technique et études techniques, requis pour les investissements au titre de l'ACP. Le responsable de l'aménagement hydraulique du district de Nyeri recevra également un appui pour renforcer et élargir les opérations d'alimentation en eau entreprises dans le cadre du projet de développement de ce district.

Services agricoles

23. La composante services agricoles sera axée sur les besoins agricoles de la famille type du groupe cible, tels qu'ils ont été définis par les bénéficiaires eux-mêmes. Ses trois principaux volets seront:

- Des services de vulgarisation et d'aide aux groupes de développement agricole, proposés par le biais de groupes de développement d'environ 24 producteurs faisant partie du groupe cible. Les services seront paramétrés en fonction de la demande des intéressés; ils concerneront sans doute surtout la production horticole dans les zones disposant de quantités d'eau suffisantes, et le petit élevage.
- Les accords de partenariat. Le projet coopérera avec de nombreux prestataires de services agricoles tels que l'ASDI et le GTZ, déjà présents dans les zones du projet et dont les produits ou services améliorent directement la production végétale et animale.
- Valorisation durable des ressources. L'activité agricole représente une menace constante pour l'environnement fragile des zones arides et semi-arides. Le projet cherchera à promouvoir activement l'adoption de méthodes de conservation viables par: i) la micro-irrigation; ii) les variétés améliorées de cultures pluviales ; iii) les techniques de conservation grâce à la fourniture de matériel végétal.

Services de promotion des groupes

24. L'accès des plus pauvres aux services et aux ressources n'est réalisable qu'à travers les groupes: les bons résultats des principales composantes du projet, concrétisés par l'amélioration de la santé publique et de l'alimentation en eau, dépendent donc de l'efficacité des services de promotion des groupes. Ces services seront fournis par le Département des services sociaux, qui mobilisera, formera et encadrera quelque 159 groupes d'action sanitaire et 87 associations d'usagers de l'eau.

Action contre la pauvreté

25. Cette composante se subdivise en deux parties:

- a) Constitution de groupes d'épargne et de crédit. Le projet mènera des activités visant à renforcer la capacité de groupes appropriés de microcrédit en vue de consolider et de développer leur promotion et de former des ONG à la microfinance dans tous les districts concernés par le projet.
- b) Développement des infrastructures sociales et physiques. Appui financier aux sous-projets à l'échelon des villages dans divers domaines, notamment développement de l'éducation, périmètres d'irrigation communautaires, construction de routes d'accès et élargissement des programmes de santé, de nutrition et d'approvisionnement en eau potable saine, et équipements (en complément des investissements spécifiques réalisés dans le cadre de la composante soins de santé primaires et approvisionnement en eau). Les sous-projets seront déclarés recevables au regard des critères ci-après: i) établissement de propositions de sous-projets par les bénéficiaires eux-mêmes et approbation par le comité de développement de district; ii) durabilité et viabilité technique, économique et sociale démontrées; et iii) simplicité de conception et possibilité de mise en oeuvre en l'espace d'une année.

Gestion et coordination du projet

26. Le projet renforcera les capacités du dispositif DRAD en matière de coordination, de compte rendu, de suivi et d'évaluation, dans le but d'assurer la bonne coordination et gestion financière des activités du projet, tant au niveau national que dans les districts. Il consolidera également les moyens de l'unité du contrôleur général des comptes mise sur pied pour intervenir promptement en cas de faute dans la Trésorerie centrale ou dans les trésoreries locales des cinq districts du projet.

D. Coûts et financement du projet

27. **Coûts du projet.** Le coût total du projet est estimé à 18,08 millions de USD (1 402,3 millions de KES), y compris les provisions d'un montant de 1,13 million de USD pour aléas d'exécution et aléas financiers. Quelque 11,10 millions de USD (62% du coût total), iront à des activités qui améliorent directement la situation des bénéficiaires. Le coût total du projet équivaut à environ 70 USD par ménage et par an sur les sept années de la durée prévue. Les coûts par composante sont résumés au tableau 1 ci-après.

28. **Plan de financement.** Le prêt du FIDA, d'un montant de 10,91 millions de USD, couvrira environ 60% du coût total; le don du Fonds belge de survie, d'un montant de 4,10 millions de USD, financera quelque 23% des coûts. Le Gouvernement du Kenya apportera 2,41 millions de USD sous forme d'exemptions de taxes (13% du coût total du projet) et 250 000 USD sous forme d'aide budgétaire (1,4% du coût total). Les bénéficiaires prendront à leur charge 410 000 USD (2% du coût total) au titre des sous-projets d'infrastructure à assise communautaire. Le plan de financement du projet est résumé au tableau 2 ci-après.

TABLEAU 1 - RÉSUMÉ DES COÛTS DU PROJET^a
(en milliers de USD)

Composantes	Monnaie locale	Devises	Total	% en devises	% des coûts de base
A. Soins de santé primaires et alimentation en eau					
1. Soins de santé primaire	2 482,2	653,5	3 135,7	21	19
2. Alimentation en eau	1 651,8	184,3	1 836,2	10	11
Total partiel	4 134,0	837,8	4 971,8	17	29
B. Services techniques b/	983,1	253,4	1 236,5	20	7
C. Services agricoles	2 087,9	336,3	2 424,2	14	14
D. Services de promotion des groupes	509,7	165,1	674,8	24	4
E. Gestion et coordination du projet	1 329,5	311,9	1 641,4	19	10
F. ACP	4 500,0	1 500,0	6 000,0	25	35
Total des coûts de bases	13 544,3	3 404,4	16 948,7	20	100
Provision pour aléas d'exécution	301,8	81,9	383,6	21	2
Provision pour aléas financiers	636,2	112,0	748,3	15	4
Total des coûts du projet	14 482,3	3 598,4	18 080,6	20	107

^a Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

^b Développement hydraulique

TABLEAU 2 - PLAN DE FINANCEMENT^a
(en milliers de USD)

	FBS		FIDA		Bénéficiaires		Exonérations fiscales		Contribution budgétaire du gouvernement		Total		Devises	Monnaie locale (hors taxes)	Droits et taxes
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%			
A. Soins de santé primaires et alimentation en eau															
1. Soins de santé primaires	2 493,9	72,5	-	-	244,6	7,1	665,9	19,4	36,0	1,0	3 440,5	19,0	716,1	2 058,5	665,9
2. Alimentation en eau	1 608,1	77,6	-	-	89,1	4,3	372,6	18,0	2,1	0,1	2 071,9	11,5	208,2	1 491,1	372,6
Total partiel	4 102,1	74,4	-	-	333,7	6,1	1 038,5	18,8	38,1	0,7	5 512,4	30,5	924,3	3 549,6	1 038,5
B. Services techniques b/	-	-	1 034,4	75,5	-	-	304,5	22,2	30,7	2,2	1 369,6	7,6	279,4	785,7	304,5
C. Services agricoles	-	-	2 079,4	78,6	73,0	2,8	440,1	16,6	54,3	2,1	2 646,8	14,6	368,3	1 838,4	440,1
D. Services de promotion des groupes	-	-	538,7	72,9	-	-	174,6	23,6	26,1	3,5	739,3	4,1	181,0	383,8	174,6
E. Gestion et coordination du projet	-	-	1 266,4	69,9	-	-	447,9	24,7	98,2	5,4	1 812,5	10,0	345,4	1 019,2	447,9
F. ACP	-	-	6 000,0	100,0	-	-	-	-	-	-	6 000,0	33,2	1 500,0	4 500,0	-
Total des décaissements	4 102,1	22,7	10 918,9	60,4	406,7	2,2	2 405,6	13,3	247,4	1,4	18 080,6	100,0	3 598,4	12 076,7	2 405,6

a/ Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

b/ Aménagement hydraulique.



E. Passation des marchés, décaissements, comptabilité et vérification des comptes

29. **Passation des marchés.** Tous les marchés seront passés selon des procédures acceptables pour le FIDA et conformes aux règles en vigueur au Kenya en la matière, et à la législation financière. Tout contrat estimé à plus de 200 000 USD sera passé par voie d'appel d'offres international. Les contrats d'une valeur inférieure (mais dépassant 50 000 USD) feront l'objet d'appels d'offres nationaux. Ceux dont la valeur ne dépasse pas l'équivalent de 50 000 USD seront passés selon une procédure convenue par le FIDA. Tout contrat d'un montant supérieur à 50 000 USD, dans quelque secteur que ce soit, devra avoir été préalablement approuvé par l'institution coopérante. Une grande partie des travaux de génie civil entrepris au titre de la composante soins de santé primaires et alimentation en eau seront étalés sur toute la durée du projet et réalisés avec un important apport en main-d'œuvre des bénéficiaires. Les autres travaux de construction concerneront principalement la remise en état de bureaux. Par conséquent, la plupart des travaux de génie civil seront exécutés en régie ou par appel à la concurrence locale. Les achats de véhicules, équipements et matériels seront autant que possible regroupés en lots. Les prestataires de services de conseil ou de services fournis dans le cadre d'accords de partenariat ou de recherche seront recrutés par voie d'appel d'offres restreint conformément aux directives de l'institution coopérante.

30. **Décaissements.** Le prêt du FIDA et le don du Fonds belge de survie seront décaissés sur une période de sept ans. Les décaissements relatifs aux travaux de génie civil, à l'outillage et à l'équipement, aux véhicules et aux services de consultants devront être dûment justifiés. Des états de dépenses certifiés seront demandés pour les décaissements au titre des ACP, de la formation locale et des dépenses de fonctionnement; les pièces justificatives correspondantes seront conservées pour présentation aux missions de supervision et d'examen lors de la vérification annuelle des comptes du projet. Compte tenu de ses contraintes budgétaires, le gouvernement ne dispose pas de moyens suffisants pour préfinancer les dépenses admissibles au titre du projet. Deux comptes spéciaux gérés par le gouvernement seront ouverts et maintenus par le gouvernement auprès de la Banque centrale du Kenya pour couvrir les parts de dépenses respectives du FIDA et du Fonds belge de survie. La dotation autorisée du compte spécial au titre du prêt du FIDA sera de 1 million de USD.

31. **Comptabilité.** Les dépenses du projet seront inscrites et comptabilisées conformément au système national d'établissement du budget, de comptabilité et de trésorerie. Les méthodes comptables du gouvernement sont conformes aux règles de comptabilité publique et la structure des comptes de la nation permet d'inscrire les dépenses au titre du projet par organismes dépensiers, par districts et par catégories.

32. **Vérification des comptes.** Conformément à la réglementation financière du Gouvernement du Kenya, les états annuels du projet seront vérifiés par le Vérificateur général et transmis au FIDA et à l'institution coopérante dans les six mois qui suivront la date de clôture de chaque exercice. Afin que les comptes soient préparés et soumis dans les délais prescrits, le gouvernement pourra recruter au besoin des vérificateurs indépendants acceptables pour le FIDA.

F. Organisation et gestion

33. Le projet sera exécuté dans le cadre du DRAD et du PNEP. Ces deux dispositifs relèvent des compétences du Ministère des finances et de la planification, qui assumera la responsabilité globale du projet. Les composantes seront exécutées sous la responsabilité des services ministériels concernés, et le Ministère des finances et de la planification mettra en place le mécanisme de coordination au niveau national et au niveau des districts.



34. **Gestion et coordination.** Le comité de coordination du projet (CCP), présidé par le Secrétaire financier du Ministère des finances et de la planification, et composé des secrétaires permanents des ministères participants ainsi que d'un haut fonctionnaire de la Commission de lutte contre la pauvreté, sera l'instance nationale suprême pour tout ce qui concerne le fonctionnement général et la coordination globale du projet. Il veillera en particulier à l'application des stratégies de lutte contre la pauvreté et du mécanisme d'articulation sur le district. La structure de gestion des districts sera calquée sur celle du projet de développement du district de Nyeri, qui a bien fonctionné; elle sera également conforme aux dispositions du DRAD. Un comité de coordination du projet sera également créé dans chaque district (CCD).

35. **Administration du projet.** Une unité de coordination du projet (UCP) placée sous la responsabilité du coordonnateur du projet veillera à la bonne articulation générale des opérations. Elle assurera le secrétariat du CCP et exercera certaines responsabilités en matière de gestion financière: supervision des budgets, décaissements et procédures de réapprovisionnement, préparation des programmes de travail et budgets annuels consolidés (PTBA), suivi et évaluation systématiques des activités. Au niveau des districts, ce rôle sera celui des CCD et les responsabilités concomitantes seront exercées par l'agent du développement de district, les CCD étant des sous-comités du Comité de développement des districts présidé par le délégué de district et qui réunira des fonctionnaires des ministères concernés et des représentants des ONG et des bénéficiaires.

36. **Programmes de travail et budgets annuels.** Le projet sera exécuté sur la base des PTBA approuvés et son financement sera inscrit dans le cadre des dépenses à moyen terme (CDMT). Chaque département ministériel établira les PTBA de district qui, après approbation du Comité de développement des districts, seront soumis au CCP pour examen et inclusion dans le PTBA général du projet. Les PTBA seront soumis au FIDA pour approbation avant d'être budgétisés dans le CDMT. Le cycle de préparation des PTBA commencera au moment des ateliers annuels participatifs de planification afin que les bénéficiaires soient associés au projet dès le commencement. Le FIDA approuvera les PTBA sous réserve que les comptes-rendus des exercices annuels de planification et évaluation figurent intégralement au procès verbal de chaque réunion du Comité de développement des districts.

37. **Exécution du projet.** Les organismes chargés de l'exécution des différentes composantes sont présentés dans les différentes annexes du présent rapport. Les principales responsabilités sont résumées ci-après.

- **Soins de santé primaires, assainissement et nutrition.** Les activités seront exécutées au niveau des districts par les services du Ministère de la santé, qui dirigeront les équipes locales d'action sanitaire.
- **Alimentation en eau.** Les aspects techniques de la sous-composante relèveront du responsable des eaux du district et, comme dans la sous-composante santé, la formation des associations d'usagers de l'eau et autres groupes d'usagers de l'eau sera entreprise en étroite coopération avec le Département des services sociaux.
- **Services agricoles.** L'exécution sera confiée aux responsables de vulgarisation agricole et zootechnique de chaque district, qui organiseront et coordonneront un réseau de groupes de développement agricole par l'intermédiaire duquel les petits exploitants bénéficieront des services financés par le projet.



- **Services de promotion des groupes.** Les agents d'action sociale des districts seront chargés de promouvoir, enregistrer, développer, former, puis aider les groupes d'usagers de l'eau et des services de santé parrainés au titre du projet. Ils aideront les ONG spécialisées partenaires à créer des groupes pour l'épargne, le crédit et les activités agricoles et non agricoles génératrices de revenus.
- **Action contre la pauvreté.** Les activités menées au titre de l'action contre la pauvreté seront financées par les fonds du prêt, qui seront acheminés par l'organisme chef de file du projet conformément aux mécanismes de budgétisation et de décaissement établis par le gouvernement et convenus avec le FIDA. En outre, en ce qui concerne le financement de sous-projets au titre de la sous-composante développement des infrastructures sociales et physiques, une contribution minimale des bénéficiaires sera exigée, d'un montant de 20% du coût total de l'ensemble des sous-projets menés dans le cadre de cette sous-composante, dont 5% en espèces, et chacun des sous-projets ne dépassera pas l'équivalent de 1 500 USD.

38. **Équité entre les sexes et participation des femmes.** Le projet de développement du district de Nyeri a démontré que les principales composantes qui améliorent les aspects de la vie rurale s'adressent principalement, voire exclusivement, aux femmes: soins de santé à la famille, et en particulier aux jeunes enfants, approvisionnement de la maisonnée en eau, activités agricoles de subsistance pour nourrir la famille. Cet aspect se traduit par une présence beaucoup plus importante des femmes dans la structure de gestion des initiatives communautaires que dans d'autres contextes. Le projet proposé misera donc sur les innombrables associations villageoises de femmes pour favoriser la même évolution ailleurs, avec les objectifs suivants:

- 70% des femmes dans les groupes d'épargne et de crédit
- 70% de femmes dans les groupes de développement agricole
- 70% des financements au titre de l'ACP pour les activités lucratives des femmes
- parité hommes-femmes dans les comités de gestion de toutes les activités de la composante Soins de santé primaires et alimentation en eau, avant tout financement au titre du projet

39. **Suivi et évaluation.** L'absence de données vérifiables et d'évaluation de l'impact des projets antérieurs du Fonds belge de survie et du FIDA dans les districts montre la nécessité de renforcer les capacités de suivi et d'évaluation à ce niveau. Le projet proposé instituera donc un système de suivi et d'évaluation méthodique et rigoureux qui permettra de rassembler, compiler et communiquer les principales données financières et économiques sur la base d'indicateurs définis par l'enquête initiale dans la zone du projet. Cette enquête, qui sera confiée à une institution universitaire kényenne, définira les modalités de communication des résultats du suivi et de l'évaluation.

40. Ces données seront complétées par des diagnostics participatifs et des études et rapports sectoriels périodiques. Le personnel de suivi et d'évaluation s'assurera néanmoins que les bénéficiaires non seulement participent aux ateliers, mais aussi qu'ils rassemblent et apportent leurs propres données sur les activités, afin d'avoir une vision plus équilibrée de la pertinence des opérations et de l'impact du projet sur le niveau de vie et le bien-être du groupe cible. Grâce à cette mobilisation constante, les bénéficiaires pourront en outre participer à la recherche des solutions susceptibles de les arracher à leur pauvreté quotidienne. Ainsi, le mécanisme de suivi et d'évaluation ne sera pas un simple processus de vérification a posteriori, mais plutôt un outil de gestion et de recentrage constant des activités sur les besoins du groupe cible.

G. Justification économique

41. Compte tenu de la nature du projet proposé – une intervention multisectorielle axée sur des services sociaux de base comme les soins de santé et l'alimentation en eau propre (dont l'incidence économique est difficile à quantifier), il n'y a pas eu d'analyse économique. Les activités du projet auront néanmoins de nombreuses retombées directes et indirectes.

42. La sous-composante soins de santé primaires se traduira par des avantages substantiels, quoique non quantifiables, pour les communautés, les infrastructures sanitaires et les districts, qui profiteront de l'amélioration et de l'expansion des services et des programmes d'éducation sanitaire. L'exécution du projet de développement du district de Nyeri a montré que l'amélioration des infrastructures de soins de santé primaires profitaient surtout aux femmes et aux enfants, qui sont les principaux usagers de ces services. De même, la sous-composante alimentation en eau aura des effets bénéfiques très étendus, puisque ce sont quelque 28 000 ménages qui bénéficieront des ouvrages d'alimentation par gravité, des puits de surface, des sources protégées, des points d'eau et des barrages.

43. Les effets bénéfiques de la composante services agricoles découleront essentiellement de la rentabilité accrue de la production paysanne dans un environnement mieux préservé. Après un cycle de vérification sur site, des techniques éprouvées seront diffusées et encouragées dans toute la zone du projet. Étant donné qu'elles ont été conçues pour réduire les risques liés à la sécheresse et aux autres aléas agricoles, le projet contribuera sans doute largement à améliorer l'état nutritionnel de la population cible. Une analyse financière a été effectuée pour vérifier que la rentabilité des activités proposées soit attrayante pour les pauvres.

44. Enfin, la composante ACP engendrera toute une série d'avantages individuels et collectifs. Les activités génératrices de revenus devraient figurer en bonne place dans les demandes d'aide au titre de l'ACP. De plus, l'aide du programme ACP aux infrastructures sociales et physiques locales aura une vaste portée, puisqu'elle permettra d'améliorer les conditions de vie des habitants des zones arides et semi-arides isolées et inhospitalières, grâce par exemple à l'amélioration des réseaux de communication et aux programmes éducatifs.

H. Risques

45. Le principal risque associé au projet proposé tient, comme dans les interventions antérieures du FIDA, aux difficultés de gestion. Pour réduire ce risque; il a été prévu: i) une gestion et une coordination solides, tant au niveau national que dans les districts; ii) l'exécution des activités sur la base de programmes de travail et budget annuels qui devront être approuvés par le FIDA; iii) l'introduction d'un système informatisé de gestion permettant de détecter rapidement toute entorse à la réglementation financière du gouvernement ou aux clauses de l'accord de prêt du FIDA; iv) l'application rapide de sanctions financières en cas de manquement avéré; v) la formation périodique du personnel aux procédures du DRAD.

46. L'autre risque est celui du manque de participation des futurs bénéficiaires au moment de l'identification des besoins d'infrastructures socioéconomiques et de l'exécution des activités correspondantes. L'administration kényenne a une vision plus normative que participative des activités de développement, ce qui risque de limiter la prise en charge de l'exécution par les bénéficiaires. Les mesures suivantes intégrées au projet permettront de contourner cet obstacle et de modifier les comportements: i) formation de tout le personnel aux méthodes participatives; ii) organisation d'ateliers participatifs de planification et d'évaluation semestriels au cours desquels les bénéficiaires évalueront les performances des organismes d'exécution, dont dépendra l'approbation des PTBA; iii) suivi régulier des activités par les bénéficiaires et évaluation participative de l'impact du projet.

I. Impact sur l'environnement

47. Le projet proposé a pleinement tenu compte de la fragilité écologique des zones arides et semi-arides. De ce fait, il n'y aura aucune construction de route, à l'exception des voies d'accès qui seront construites par les habitants; les propositions d'irrigation se limitent à la micro-irrigation des jardins potagers; et il n'est pas prévu d'encourager l'élevage à grande échelle. En revanche, de nombreuses mesures intégrées au projet visent à réduire les atteintes à l'environnement. Par ailleurs, un programme de vigilance écologique sera créé sous la tutelle du Secrétariat national de l'environnement. Le projet aura très peu d'effets négatifs sur l'environnement; il a par conséquent été classé dans la catégorie B.

J. Aspects novateurs

48. Le projet vise à tirer parti des réalisations sectorielles du projet financé par le Fonds belge de survie dans le district de Nyeri, et à les élargir dans le cadre administratif et financier DRAD, de manière à consolider et renforcer les institutions. Mais il a aussi été conçu pour ouvrir la voie à la mise en œuvre de la politique nationale de lutte contre la pauvreté, et cela pour trois raisons. Premièrement, le Fonds belge de survie et le FIDA viennent particulièrement en aide aux communautés rurales très déshéritées par le biais de mesures ciblées pour améliorer le sort des plus pauvres, notamment les femmes chefs de famille et les paysans sans terre, une priorité est aussi celle du plan national d'éradication de la pauvreté. Deuxièmement, ils associent systématiquement les bénéficiaires à l'identification de leurs besoins les plus pressants et, par le biais de leurs organisations, à la gestion des ressources mises à leur disposition, une démarche qui est aussi au cœur du plan national. Troisièmement, le financement du projet de développement de services aux petits exploitants et aux communautés dans les régions arides du Centre en tant que projet du Gouvernement du Kenya sera inscrit dans le CDMT, ce qui montre bien le caractère prioritaire de l'éradication de la pauvreté et de l'accélération de la croissance. Dans ces trois domaines, le projet proposé sera un banc d'essai du train de mesures envisagé par le gouvernement pour combattre la pauvreté; et il bénéficiera en retour de l'effet d'entraînement et de la sensibilisation créés par le plan national d'éradication de la pauvreté.

TROISIÈME PARTIE - INSTRUMENTS JURIDIQUES ET AUTORITÉ

49. Un accord de prêt entre la République du Kenya et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le prêt proposé sera consenti à l'Emprunteur. Un résumé des garanties supplémentaires importantes incluses dans l'accord de prêt négocié est joint en annexe.

50. La République du Kenya est habilitée, en vertu de ses lois, à contracter un emprunt auprès du FIDA.

51. Il m'est acquis que le prêt proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA.



QUATRIÈME PARTIE - RECOMMANDATION

52. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le prêt proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République du Kenya un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à huit millions quatre cent cinquante droits de tirage spéciaux (8 450 000 DTS) venant à échéance le 1^{er} décembre 2040 et avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

Le Président
Fawzi H. Al-Sultan

RÉSUMÉ DES GARANTIES SUPPLÉMENTAIRES IMPORTANTES INCLUSES DANS L'ACCORD DE PRÊT NÉGOCIÉ

(Négociations de prêt conclues le 24 octobre 2000)

1. Le Gouvernement de la République du Kenya (ci-après dénommé "le Gouvernement") ouvrira et tiendra auprès de la banque centrale, ou d'une autre banque proposée par le Gouvernement et agréée par le FIDA, un compte spécial sur lequel les fonds du prêt seront déposés aux fins du financement du projet.
2. Dans les 90 jours suivant la date d'entrée en vigueur de l'accord de prêt, le Gouvernement ouvrira puis tiendra auprès d'une banque convenue par lui-même et le FIDA un compte du projet (le compte central du projet), libellé en shillings kényens, pour les opérations du projet. Le Ministère des finances et de la planification (principal organisme chargé du projet) sera pleinement habilité à gérer le compte central. Dans chacun des cinq districts de la zone du projet (les districts du projet), la trésorerie ouvrira puis tiendra, auprès de la succursale locale de la banque choisie pour le compte central, un compte libellé en shillings kényens pour les opérations du projet à l'échelon du district (le compte du projet de district ou, collectivement, les comptes du projet des districts). Le principal organisme chargé du projet transfèrera sur les comptes du projet des districts les fonds requis dans les PTBA. À l'échelon de chaque district, le comptable, l'agent de développement et l'agent habilité à engager des dépenses pour chacune des composantes pertinentes seront désignés comme signataires autorisés des comptes de district respectifs. Au moins trois des signatures autorisées susmentionnées, deux desquelles devant être les signatures du comptable et de l'agent de développement du district, seront nécessaires pour toute transaction sur le compte du projet de district.
3. Le Gouvernement procédera pour chaque exercice à des allocations budgétaires égales aux fonds de contrepartie figurant dans le PTBA de l'année correspondante et les mettra à la disposition du principal organisme chargé du projet sur le compte central, en tant que de besoin. Par ailleurs, le Gouvernement exonérera de taxes toutes les importations, achats et fournitures ayant trait aux biens, travaux de génie civil et services financés par le prêt, le montant de ces exemptions étant déduit des fonds de contrepartie que le Gouvernement s'est engagé à verser pour le projet.
4. Le Gouvernement veillera à ce qu'un système de gestion informatisée (SGI) soit mis en place dans le cadre de l'UCP pendant les activités préliminaires, afin de suivre en permanence le projet. Ce système aura pour objet de suivre: a) l'administration financière courante des activités du projet; b) l'enregistrement régulier et systématique des données relatives à l'avancement du projet ainsi que l'établissement de comptes rendus sur le déroulement des opérations par rapport aux objectifs prévus; c) l'évaluation de l'impact des activités sur le groupe cible. Le SGI sera l'unique source de données de suivi et fournira les éléments servant de base aux rapports trimestriels et annuels, aux ateliers annuels de planification participative et aux PTBA qui en sont issus. Les principaux indicateurs du SIG seront compilés chaque année par le coordonnateur du projet au début du cycle budgétaire du pays et seront soumis à l'approbation préalable du CCP et du FIDA. Le coordonnateur du projet présentera au CCP et au FIDA une « lettre de performance » signée par le président du CCP, accompagnée des principaux indicateurs proposés et exposant les sanctions financières applicables en cas de non-respect des normes indiquées dans le SGI. Le transfert des fonds du compte spécial sur les comptes du projet sera subordonné à la présentation annuelle de cette lettre.
5. a) Dans les 90 jours suivant la date d'entrée en vigueur de l'accord de prêt, le Gouvernement confirmera que le vérificateur général a été chargé d'effectuer l'audit des comptes du projet. À cet effet, le coordonnateur du projet avisera officiellement le vérificateur général qu'il sera tenu de respecter les normes internationales en la matière et les Conditions générales du FIDA.

- b) Le Gouvernement veillera à ce que le rapport de vérification des comptes soit détaillé et fondé sur des états financiers qui ont été établis conformément aux normes comptables généralement reconnues et qui reflètent fidèlement l'avancement des opérations du projet. Ce rapport fera, entre autres, référence aux relevés des dépenses conservés au titre du projet et aux comptes spéciaux.
6. Le Gouvernement veillera à ce que les principaux personnels du projet soient assurés contre les risques d'accident et de maladie, selon les pratiques habituelles s'appliquant à la fonction publique nationale.
7. Le Gouvernement s'assurera que toutes les parties chargées de l'exécution du projet visent à atteindre les objectifs fixés dans le SGI en vue de parvenir à un équilibre, satisfaisant et réaliste, entre les femmes et les hommes bénéficiaires du projet.
8. Chaque réapprovisionnement du compte spécial est subordonné aux conditions suivantes:
- a) le chef de la comptabilité nationale a certifié que l'agent comptable de chaque ministère participant à l'exécution du projet (les ministères d'exécution) a délivré une autorisation semestrielle d'engagement de dépenses pour les dépenses du projet approuvées, à la date d'échéance établie par le règlement financier public; et
 - b) le chef de la comptabilité nationale a certifié que chaque ministère d'exécution:
 - i) respecte le règlement financier public en vigueur et les procédures de traitement des paiements relatifs aux projets financés par les donateurs; ii) a transféré à la date voulue sur le compte du projet et sur les comptes du projet des districts l'intégralité des fonds alloués correspondant à chaque autorisation d'engagement de dépenses; et iii) a présenté les relevés mensuels des dépenses, accompagnés si nécessaire des pièces justificatives, au principal organisme chargé du projet pour qu'il prépare en temps utile les demandes de prélèvement.
9. Le décaissement des fonds du prêt est subordonné aux conditions suivantes:
- a) aucun décaissement relatif aux dépenses du projet ne sera effectué avant que le Gouvernement n'ait ouvert le compte spécial.
 - b) aucun prélèvement relatif aux dépenses de la composante action contre la pauvreté ne sera effectué avant que le Gouvernement n'ait établi dans le détail un règlement et des procédures pour l'administration des opérations de cette composante ainsi qu'un mécanisme de budgétisation et de décaissement des fonds au titre de ladite composante, ayant l'agrément du FIDA.
10. L'entrée en vigueur de l'accord de prêt est subordonnée aux conditions préalables suivantes:
- a) le coordonnateur du projet a été dûment nommé par le principal organisme chargé du projet et approuvé par le FIDA;
 - b) le CCP a été dûment créé;
 - c) l'accord de prêt a été dûment signé, et la signature et l'exécution dudit accord par le Gouvernement ont été dûment autorisées et ratifiées conformément à toutes les procédures administratives et gouvernementales applicables;
 - d) un avis juridique favorable, émis par le Ministère de la justice ou autre conseiller juridique approuvé par le FIDA, acceptable tant en la forme que sur le fond, a été remis par le Gouvernement au FIDA.

COUNTRY DATA

KENYA

Land area (km² thousand) 1997 1/	569	GNP per capita (USD) 1998 2/	350
Total population (million) 1998 1/	29.3	Average annual real rate of growth of GNP per capita, 1990-98 2/	0
Population density (people per km²) 1998 1/	51	Average annual rate of inflation, 1990-98 2/	15.8
Local currency	Kenyan Shilling (KES)	Exchange rate: USD 1 =	KES ***ADD RATE***
Social Indicators		Economic Indicators	
Population (average annual population growth rate) 1980-98 1/	3.1	GDP (USD million) 1998 1/	11 579
Crude birth rate (per thousand people) 1998 1/	35	Average annual rate of growth of GDP 1/ 1980-90	4.2
Crude death rate (per thousand people) 1998 1/	12	1990-98	2.2
Infant mortality rate (per thousand live births) 1998 1/	76	Sectoral distribution of GDP, 1998 1/	
Life expectancy at birth (years) 1998 1/	51	% agriculture	26.1
Number of rural poor (million) (approximate) 1/	9.3	% industry	16.2
Poor as % of total rural population 1/	46.4	% manufacturing	10.8
Total labour force (million) 1998 1/	14.9	% services	57.7
Female labour force as % of total, 1998 1/	46.1	Consumption, 1998 1/	
Education		General government consumption (as % of GDP)	16.1
Primary school gross enrolment (% of relevant age group) 1997 1/	84.9	Private consumption (as % of GDP)	77.2
Adult literacy rate (% of total population) 1997 3/	79.3	Gross domestic savings (as % of GDP)	6.7
Nutrition		Balance of Payments (USD million)	
Daily calorie supply per capita, 1996 3/	1 971	Merchandise exports, 1998 1/	2 013
Prevalence of child malnutrition (height for age % of children under 5) 1992-98 1/	33.6	Merchandise imports, 1998 1/	3 029
Prevalence of child malnutrition (weight for age % of children under 5) 1992-98 1/	22.5	Balance of merchandise trade	-1 016
Health		Current account balances (USD million)	
Health expenditure, total (as % of GDP) 1990-98 1/	1	before official transfers, 1998 1/	-1 017
Physicians (per thousand people) 1990-98 1/	0.05	after official transfers, 1998 1/	- 363
Percentage population without access to safe water 1990-97 3/	47	Foreign direct investment, 1998 1/	11
Percentage population without access to health services 1981-92 3/	n.a.	Government Finance	
Percentage population without access to sanitation 1990-97 3/	23	Overall budget surplus/deficit (including grants) (as % of GDP) 1997 1/	-0.9
Agriculture and Food		Total expenditure (% of GDP) 1997 1/	29
Food imports as percentage of total merchandise imports 1998 1/	14.4	Total external debt (USD million) 1998 1/	7 010
Fertilizer consumption (hundreds of grams per ha of arable land) 1995-97 1/	310	Present value of debt (as % of GNP) 1998 1/	45.4
Food production index (1989-91=100) 1996-98 1/	104.9	Total debt service (% of exports of goods and services) 1998 1/	18.8
Land Use		Nominal lending rate of banks, 1998 1/	29.5
Arable land as % of land area, 1997 1/	7	Nominal deposit rate of banks, 1998 1/	18.4
Forest area (km ² thousand) 1995 1/	12.9		
Forest area as % of total land area, 1995 1/	2.3		
Irrigated land as % of cropland, 1995-97 1/	1.5		

n.a. not available.

Figures in italics indicate data that are for years or periods other than those specified.

1/ World Bank, *World Development Report*, 2000.2/ World Bank, *Atlas*, 2000.3/ UNDP, *Human Development Report*, 1999.

PREVIOUS IFAD LOANS IN KENYA

Project Name	Initiating Institution	Cooperating Institution	Lending Terms	Board Approval	Loan Effectiveness	Current Closing Date	Loan Acronym	Currency	Approved Loan Amount	Disbursement as % of approved amount
Second Integrated Agricultural Development Project	World Bank: IDA	World Bank: IDA	HC	18 Dec 79	19 Jun 80	30 Jun 90	L - I - 25 - KE	SDR	13 000 000	15%
National Extension Project	World Bank: IDA	World Bank: IDA	HC	13 Sep 83	22 Dec 83	30 Jun 91	L - I - 132 - KE	SDR	5 600 000	83%
Animal Health Services Rehabilitation Programme	IFAD	World Bank: IDA	HC	30 Apr 86	02 Dec 87	31 Dec 93	L - I - 188 - KE	SDR	7 050 000	84%
Kwale and Kilifi District Development Project	IFAD	World Bank: IDA	HC	25 Apr 89	13 Mar 90	30 Jun 96	L - I - 238 - KE	SDR	6 200 000	45%
Farmers' Groups and Community Support Project	IFAD	UNOPS	HC	11 Dec 90	18 Oct 91	31 Dec 96	L - I - 271 - KE	SDR	4 550 000	22%
Western Kenya District-based Agricultural Development Project	IFAD	UNOPS	HC	05 Dec 94	27 Jun 95	31 Dec 03	L - I - 366 - KE	SDR	7 950 000	15%
Coast Arid and Semi Arid Lands Development Project	IFAD	UNOPS	HC	12 Dec 90	09 Jul 92	30 Jun 00	L - S - 27 - KE	SDR	11 000 000	52%
Eastern Province Horticulture and Traditional Food Crops Project	AfDB	UNOPS	HC	02 Dec 93	14 Jul 94	31 Dec 02	L - S - 39 - KE	SDR	7 900 000	10%
Second National Agricultural Extension Project	World Bank: IDA	World Bank: IDA	HC	11 Sep 96	29 Nov 96	31 Mar 98	L - I - 422 - KE	SDR	6 400 000	8%



LOGICAL FRAMEWORK

Intervention Logic	Key Performance Indicators	M&E Sources	Critical Assumptions/Risks (to realize Development Objectives)
Overall Project Objective To reduce mortality and morbidity and improve the well-being of target group families living below the poverty line.	1. Increase in family income 2. Improvement in nutrition 3. Improvement in living conditions and access to services 4. Reduction in mortality and morbidity	Household surveys Household and clinic surveys Project-impact monitoring Clinic records Annual workshops Quarterly/annual progress report	
A. Public Health, Sanitation and Nutrition Specific Objectives: 1. Maternal and child survival: Maternal and child morbidity and mortality reduced	1. Case fatality rate 2. Perinatal deaths 3. Infant deaths 4. Incidence of measles	Health facility records Health facility surveys	Spread of AIDS is checked
Outputs: 1.1 Utilization of quality maternal and child health service increased	1. Antenatal clinic attendance 2. Post-natal clinic attendance 3. Immunization coverage 4. Percentage of deliveries conducted by trained personnel	Health facility records and surveys	
1.2 Access to quality maternal and child care services increased	1. Percentage of pregnant women with complete antenatal profile 2. Percentage of deliveries conducted by trained personnel 3. Immunization coverage	Health facility records Surveys	
1.3 Effective referral system in place	1. Number of appropriately referred mothers 2. Perinatal deaths	Health facility records Surveys	
1.4 Health care facilities appropriately equipped to provide quality maternal and child services	1. Percentage of facility with the appropriate minimum package of equipment for their level	Facility inventory	
2. Family Planning (FP): Utilization of quality FP services increased	1. Contraceptive prevalence rate (CPR) 2. Client satisfaction	Health facility records Exit interview Observations	Supply of family planning supplies and commodities will be uninterrupted
2.1 Demand for FP services increased	1. Number of new clients seeking FP services	Surveys Health facility records	
2.2 Access to FP increased	1. No. of health facilities offering FP services 2. No of FP clients receiving services from community-based providers	CHW record Health facility records	
3. HIV/AIDS Control Specific Objectives: Transmission of HIV reduced	1. HIV prevalence among patients	Sentinel surveillance reports	
Outputs: 3.1 Vertical transmission of HIV reduced	1. HIV prevalence among patients	Medical reports	
3.2 Sexual transmission of HIV reduced	1. Prevalence of HIV among antenatal mothers 2. Prevalence of syphilis among pregnant women	Sentinel surveillance reports Antenatal clinics reports STIs reports	Preventive and control measures will be effective
3.3 Home-based care people living with AIDS strengthened	1. Proportion of community health workers (CHW) providing home-based care counselling and support 2. No. of people with aids (PWA) receiving home-based care	Surveys	



4. Nutrition: Nutritional status of target population improved	<ol style="list-style-type: none"> Percentage of underweight children Percentage of households with viable kitchen gardens Prevalence of acute malnutrition among children under five years 	Health facility growth monitoring records; staff work diaries Surveys	
5. Sanitation: Household sanitation and hygiene improved	<ol style="list-style-type: none"> Incidence of diarrhoeal diseases Percentage of households with functional latrines 	Health facility records Surveys	
B. Water Supply: Specific Objectives: 1. To increase and sustain access to safe water for xx% of the target population in several years.	<ol style="list-style-type: none"> Percentage of population with access to safe water 	WUA active membership records Surveys Reports	
Outputs 1.1 Capacity of District Government of Kenya staff to support water users associations(WUAs) strengthened	<ol style="list-style-type: none"> No. of water department staff trained in participatory project management No. of WUAs supervision meeting attended 	Monitoring reports WUA registration records Minutes of WUA meeting	Ongoing retrenchment will not include project staff Project trained staff will not be transferred
1.2 WUAs formed, trained and functional	<ol style="list-style-type: none"> No. of WUAs formed with functional management committees No. of households in the project area that are members Frequency of members attendance and participation in the WUAs' meetings 	WUA records and accounts Monitoring reports Membership records Observation Interviews Surveys	Water Act is revised to allow for registration of WUAs Political climate is favourable to community groups formation.
1.3 Availability and use of safe drinking water increased for 230 000 target families	<ol style="list-style-type: none"> No. of people having access to safer drinking water Installed water facilities functioning and in use Amount of used and time taken to collect water by target households 	Monitoring reports Random interviews with users Physical inspection Surveys	An effective water abstraction regulation mechanism will be put in place
1.4 Communities practising sound water resources and environmental management	<ol style="list-style-type: none"> No. of water resources and environmental management action plans developed by WUAs Percentage of households in the project area who are aware of, and practising, water and environment conservation 	Reports Interviews Household Surveys WUA records and accounts	Communities will adopt and internalize sound water resources and environmental management practices
C. Agricultural Services Specific Objectives: 1. Increased Household Food production	<ol style="list-style-type: none"> Period of food self-sufficiency from farm. Amount of off-farm work needed to buy family food 	WUA records and account Baseline and annual monitoring surveys	
Outputs: Improved and sustainable crop/livestock production	<ol style="list-style-type: none"> Percentage of increase in crop/livestock production Family food needs met for an addition 	Baseline survey Reports of FEWs Participatory monitoring reports and meetings.	Proven technical and economic viability of crop recommendations Animal diseases can be controlled without government subsidy Adequate livestock feed can be produced without affecting the amount of household food produced





<p>2. ADGs Outputs: Establishment of ADGs as key access mechanism to target group producers through participation priorities</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Number of groups formed 2. Numbers of members 3. Regular update of financial viability of recommended technology 4. Specific menus of potential enterprises prepared for all groups. 5. On-farm research results 	<p>Monthly and annual reports of DDCs and FEWs Returns of Department of Social Services (DSS) on group registration and training Field dairies of divisional staff Demand for support from new groups Reports by groups at the annual workshops</p>	<p>ADGs are properly established and trained in management and leadership.</p>
<p>3. Partnership Development Outputs: 3.1 Partnership arrangements with NGOs, bi-lateral, private sector and Government of Kenya service providers 3.2 Developing community-based service providers</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. No. of partnerships developed 2. ADGs developed by partnerships 3. Community-based service providers established 	<p>Partnership annual reports and surveys ADG annual reports Annual client workshops Survey of clients (groups) satisfaction with service providers</p>	<p>To be sustainable, the operating costs of service providers will need to be derived from farmers in the longer term.</p>
<p>4. Sustainable natural resource development Outputs: 4.1 Rainfed agricultural and livestock development 4.2 Microirrigation development 4.3 Environmental conservation</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Area of new maize and bean varieties sown 2. Area of drought-tolerant crops 3. Number of groups adopting new livestock, agriculture and irrigation 4. Area of land protected by new soil conservation measures, tree nurseries established and trees planted 	<p>Baseline survey Field diaries of DEC and other FEWs Reports of district irrigation engineers Reports of district soil conservation subject matter specialists (SMSs) Reports of home economics SMS Training returns from districts ADG annual reports</p>	<p>Target group willing to share the costs of microirrigation and buy the in-field equipment needed. Recognition by target group producers of the long-term benefits of environmental conservation and willingness to install on-farm conservation measures.</p>
<p>D. Group Extension Specific Objectives: Establishment of viable and sustainable groups for project specific public health, water supply, and on and off-farm income generation</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Sensitization, training and registration of groups in accordance with AWP/B objectives 2. Compliance with by-laws in meeting held, accounts submitted elections held, transparency of management 	<p>Staff work diaries Groups records and accounts</p>	
<p>E. PAI Specific Objectives: The development of pilot programmes in each district for the promotion of savings and credit associations and by specialist NGOs and support community-based initiatives involving the Government/beneficiary/NGO partnership arrangements</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. The selection and training of a lead NGO in each district for the promotion of savings and loan groups by PY2 2. AWP/B provision for community-based initiatives reflecting demand expressed through annual participatory project workshops 	<p>M&E visits by District Development Officer (DDO) Groups records, accounts M&E visits by DDO Group records, accounts Minutes of annual participatory workshops</p>	<p>Establishment of clearly defined funding mechanisms for contracting of NGO partners through: (i) subsidiary financing agreement; or (ii) or adequate line item budgetary provision in accordance with composite project AWP/B provision in PCU</p>
<p>F. Project Coordination Specific Objectives: To ensure the effective coordination, financial management and M&E of project activities</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Timely processing of district and HQ AWP/B in accordance with the budget time-table in accordance with MTEF procedures, Government of Kenya financial regulations and project agreement covenants 2. Timely submission by line ministries Statements of Expenditures (SOE) for withdrawal applications (WAs) in accordance with Treasury Regulations 3. Submission of consolidated quarterly progress and monitoring reports to PCC/IFAD 	<p>Inclusion in printed estimates of PCC/IFAD approved AWP/B. Reports to PCC/IFAD through project Management Information System (MIS) on key indicators of budget cycle. Minutes of all district-level annual preparation and review workshops in DDC records of proceedings External Resources Department (ERD) submissions of WAs</p>	

COST AND FINANCING

TABLE 1: COMPONENTS PROJECT COST SUMMARY

Components	(KSH '000)			(USD '000)			% Foreign Exchange	% of Base Costs
	Local	Foreign	Total	Local	Foreign	Total		
A. Primary health care and water supply								
1. Primary health care	186 164.1	49 012.3	235 176.5	2 482.2	653.5	3 135.7	21	19
2. Domestic water supply	123 887.9	13 823.7	137 711.6	1 651.8	184.3	1 836.2	10	11
Subtotal	310 052.0	62 836.0	372 888.0	4 134.0	837.8	4 971.8	17	29
B. Technical services <i>a/</i>	73 732.0	19 005.7	92 737.7	983.1	253.4	1 236.5	20	7
C. Agricultural services	156 595.0	25 220.7	181 815.7	2 087.9	336.3	2 424.2	14	14
D. Group development services	38 227.2	12 379.8	50 607.0	509.7	165.1	674.8	24	4
E. Project coordination <i>b/</i>	99 714.7	23 390.9	123 105.6	1 329.5	311.9	1 641.4	19	10
F. PAI	337 500.0	112 500.0	450 000.0	4 500.0	1 500.0	6 000.0	25	35
Total baseline costs	1 015 820.9	255 333.1	1 271 154.0	13 544.3	3 404.4	16 948.7	20	100
Physical contingencies	22 631.9	6 141.3	28 773.2	301.8	81.9	383.6	21	2
Price contingencies	86 933.9	15 404.0	102 337.9	636.2	112.0	748.3	15	4
Total project costs	1 125 386.7	276 878.4	1 402 265.1	14 482.3	3 598.4	18 080.6	20	107

a/ Water development services.

b/ Institutional strengthening.



TABLE 2: COMPONENTS BY FINANCIER

	BSF		IFAD		Beneficiaries		GoK Foregone Taxes		GoK Budgetary Contribution		Total		Foreign Exchange	Local (Excl. Taxes)	Duties and Taxes
	Amount t	%	Amount	%	Amount t	%	Amount t	%	Amount t	%	Amount	%			
A. Primary health care and water supply															
1. Primary health care	2 493.9	72.5	-	-	244.6	7.1	665.9	19.4	36.0	1.0	3 440.5	19.0	716.1	2 058.5	665.9
2. Domestic water supply	1 608.1	77.6	-	-	89.1	4.3	372.6	18.0	2.1	0.1	2 071.9	11.5	208.2	1 491.1	372.6
Subtotal	4 102.1	74.4	-	-	333.7	6.1	1 038.5	18.8	38.1	0.7	5 512.4	30.5	924.3	3 549.6	1 038.5
B. Technical services a/	-	-	1 034.4	75.5	-	-	304.5	22.2	30.7	2.2	1 369.6	7.6	279.4	785.7	304.5
C. Agricultural services	-	-	2 079.4	78.6	73.0	2.8	440.1	16.6	54.3	2.1	2 646.8	14.6	368.3	1 838.4	440.1
D. Group development services	-	-	538.7	72.9	-	-	174.6	23.6	26.1	3.5	739.3	4.1	181.0	383.8	174.6
E. Project coordination b/	-	-	1 266.4	69.9	-	-	447.9	24.7	98.2	5.4	1 812.5	10.0	345.4	1 019.2	447.9
F. PAI	-	-	6 000.0	100.0	-	-	-	-	-	-	6 000.0	33.2	1 500.0	4 500.0	-
Total Disbursement	4 102.1	22.7	10 918.9	60.4	406.7	2.2	2 405.6	13.3	247.4	1.4	18 080.6	100.0	3 598.4	1 2076.7	2 405.6

a/ Water development.

b/ Institutional strengthening.



ECONOMIC AND FINANCIAL ANALYSIS

1. Given the nature of the project as multisectoral (in which exact benefits are unknown), an economic analysis for the entire project is neither feasible nor applicable. Although the project will have many direct and indirect benefits, these do not lend themselves to direct quantification. Access to improved health facilities, for example, will be of obvious and significant benefit to the target community, but it is not appropriate to estimate the value of lives that will be saved or to project the value of increased labour productivity. Likewise, improved access to safe drinking water will be of considerable benefit to the rural poor in the domestic water supply component. Yet it is not possible to quantify this impact in terms of reduced exposure to waterborne disease, savings of time spent collecting water or potential for new economic activity.

2. Although an economic analysis of the entire project is not appropriate, the opportunities for improved agricultural production and new income-generating activities were considered from the financial perspective. Three farm models were prepared to represent the opportunities for improved crop and livestock production in each of the major agro-ecological zones covered by the project area. In all cases, the results of this analysis are good, showing that farmers can benefit from the adoption of the technologies likely to be promoted. Similarly, a set of three potential income-generating models were considered to show the benefit of improved access to financial services provided by participating NGOs such as the Kieni Revolving Fund Savings and Credit Cooperative (KIREFU). Again, these models demonstrate a good potential for high financial returns and indicate that project services could be of substantial benefit to rural income. Key results are summarized below:

Table 1: Returns for the Agricultural Models

Agro-Ecological Zone	Increase in Household Income (KSH/year)	Return Per Labour Day (KSH)	
		Without Project	With Project
Lower Highlands	32 590	15	114
Upper Midlands	19 683	84	137
Lower Midlands	28 415	23	91

Table 2: Summary of Returns for Selected Income Generating-Activities

IGA Model	Operating Profit After Debt Service	
	KSH per month	KSH per day
Posho Mill:		
• 90kg milled per day	1 127	49
• 180kg milled per day	3 967	159
• 270 kg milled per day	6 717	269
• 360 kg milled per day	9 467	379
• 450 kg milled per day	12 217	489
Clothes Trading:		
• 1 lot sold per month	1 006	40
• 2 lots sold per month	4 006	160
Egg Production:		
• 23 producing birds in month 12	1 127	282
• 19 producing birds in month 12	479	120

Note: Returns per day based on 25 days labour per month for the posho mill and clothes trading enterprise and 4 days per month for the layer chicken operation.

ORGANIZATION AND MANAGEMENT

A. Project Coordination and Management

1. The project will be implemented within the framework of the DFRP and NPEP policies, 1999 – 2015. Both policies lie within the remit of the Ministry of Finance and Planning (MOFP). Accordingly, the OP will have overall responsibility for project implementation. Execution of components will be through the agency of the participating line ministries; MOFP will provide the coordination mechanism at both the national and district levels.

Policy Coordination Committee (PCC)

2. A PCC, chaired by the Financial Secretary of MOFP, will have overriding authority in all matters of policy, particularly those touching upon DFRP and poverty-alleviation strategies, and in the general coordination of project affairs. Membership will consist of the Permanent Secretaries of participating ministries. The PCC will meet quarterly and will have the right to coopt such other members, and to form such executive subcommittees as deemed necessary for the conduct of its business. Its duties and responsibilities, *inter alia* will be: (i) to ensure that project activities are in compliance with the Government's policies and that participating departments fulfil the terms and conditions of the project agreement(s); (ii) to ensure compliance with MOFP requirements for the processing of project financing and the submission of withdrawal applications (WAs); (iii) to approve the consolidated project AWP/B; (iv) to provide a forum for the resolution of any interagency, bureaucratic or financial impasse; and (v) to generally oversee the project's systematic implementation. The establishment of a PCC acceptable to IFAD will be a condition for effectiveness.

Project Coordination Unit (PCU)

3. A PCU will act as the secretariat to PCC, and will be established within MOFP. A small but highly professional staff, consisting of a project coordinator, a field services director, a financial accountant and an M&E officer, together with the necessary complement of administrative staff, will enable it to provide all necessary project administrative services. PCU duties will include: (i) the provision of assistance to participating ministries in the preparation of AWP/Bs and their timely submission for inclusion in budget estimates under MTEF procedures; (ii) checking the progress of WAs and ensuring that participating ministries are in compliance with Treasury regulations on WA submission; (iii) maintaining memorandum accounts and such other financial records as may be required for timely financial oversight of project expenditure; (iv) preparation of consolidated AWP/Bs for submission to PCC and IFAD; (v) supervision of all district level activities; (vi) installing and maintaining a Management Information System (MIS), acceptable to IFAD, as the basis for the orderly monitoring of the administration; and (vii) the prescription, oversight and direction of project M&E, particularly impact monitoring.

District Level Management

4. The District-level management structure will replicate that successfully established by NDAP, and will comply with the provisions of DFRD. In each district a district coordination committee (DPCC) will be established as a subcommittee of DDC. It will be chaired by the District Commissioner and made up of the representatives of participating ministries and NGOs and beneficiaries' representatives from each of the divisions of the project area. The District Development Officer (DDO) will serve as Secretary to DPCC. The DPCC will be responsible for: (i) ensuring that participatory workshops are held at six monthly intervals for AWP/B preparation and progress review, respectively; (ii) reviewing the consolidated project district AWP/Bs and their submission for DDC approval; (iii) receiving and reviewing all progress monitoring and impact evaluation reports



submitted by participating departments and DDO; and (iv) generally overseeing the implementation of project components.

B. Project Financial Administration

5. The financial administration of the project will be in accordance with the Government's financial regulations and, subject to Treasury procedures for processing payments for donor-funded projects, to the financial management and accounting procedures of DFRD.

6. Preparation and Submission of Statements of Expenditure (SOE) and (WAs). In past BSF/IFAD projects, delay in the submitting of WAs constrained implementation. To resolve the problem, the services of the Paymaster General's Office (PMG) will be used. All government expenditure is recorded on diskettes and forwarded weekly to the Computer Centre, PMG, by each district/ministry treasury. The record of expenditure, duly supported with copies of the treasury's accounts, form the basis of the claim for the reimbursement of each treasury's bank account. Thus, the PMG is a single source within Government of all expenditure, duly certified by the Internal Auditor.

7. The PMG will provide PCU with a copy of the weekly computer print-out for all project expenditure, which is automatically identified by a discrete account code allocation. From these print-outs, PCU will prepare a draft SOE, which will be provided to each spending ministry for verification. The ministry will then be required to submit a full SOE, documented as necessary, within seven days to the External Resources Department (ERD), MOFP. Such submissions will be key MIS indicators. Non-compliance will trigger immediate suspension of disbursements for that ministry and of the reimbursement by PMG of the district/central treasury floats in respect for any further payments following the date of non-compliance. A flow of funds chart incorporating the recommended procedures is set out at the end of this Appendix.

Financial Monitoring

8. Management Information System (MIS). The MIS will monitor compliance with Treasury regulations and project agreement covenants on financial processing and procedures by all participating agencies. The system framework will be the budget timetable, which sets the dates for each step in the budget estimates and allocation processes, and the Treasury Circular detailing the procedures for processing payments for donor-funded projects. At the commencement of the budget cycle, the project coordinator will prepare and submit to PCC, to all participating ministries and districts, and to IFAD and CI an annotated list setting out the key indicators of financial performance. The indicators will cover: (i) the necessary steps respective officers must take to ensure the timely funding and subsequent reimbursement of project expenditure; and (ii) the dates by which these steps must be taken. The list will be accompanied by a covering letter ('performance letter'), signed by the Chairman, PCC, setting out the financial sanctions that will be applied for non-compliance with specified requirements. The annual issue of the letter will be a condition of IFAD approval of the consolidated AWP/B, a condition of replenishment of the special account and a condition of the transfer of funds from the special account.

9. The PC will submit a status report by e-mail every two weeks to PCC, the Accountant General (AG) (MOFP), IFAD and CI on compliance with the indicators and the action taken to rectify any non-compliance.

C. Implementation Arrangements and Responsibilities

Annual Work Programmes and Budgets

10. The project will be implemented on the basis of approved AWP/Bs and funded within the MTEF framework. Each participating department will prepare district AWP/Bs and, following approval by DDC, will be submitted for PCC scrutiny, and include the composite project AWP/B. Prior to inclusion in the MTEF budget, the project AWP/B will be submitted for IFAD/CI approval.

11. The AWP/B preparation cycle will commence with the annual participatory planning workshops, thus ensuring beneficiary involvement in the process *ab initio*. It will be a condition of AWP/B approval by IFAD that the records of the annual planning and evaluation are recorded in full in the minutes of each DDC meeting.

Project Implementation

12. Responsibilities for component implementation are detailed in the respective Annexes to this Report. They are summarized as follows:

- (i) **Primary Health Care, Sanitation and Nutrition.** Responsibility for implementation at district level will lie with the district MOH, as head of the district health management team (DHMT). The district MOH will act under the general direction of the Principal Secretary, MOH, who will ensure compliance with national policies on public health care (PHC), the Bamako initiatives on community pharmacies and full beneficiary participation in the management of project-funded facilities. In particular, attention will be paid to measures that will ensure greater transparency and accountability in management committees. The DHMT will rely on the service of Department of Social Services (DSS) to ensure the businesslike management of the committees and full compliance with the letter and spirit of their by-laws.
- (ii) **Domestic Water Supply.** Technical development of the subcomponent will be the responsibility of this District Water Officer (DWO) and, as in the health component, the organization and training of WUA and other water user groups will be undertaken in close cooperation with DSS. In view of the fact that beneficiaries will make substantial in-kind contribution to the facilities constructed, and will be responsible for their subsequent operation and maintenance, it is important that DSS pay close attention to: (i) the initial training of committees; (ii) the establishment of simple record keeping and accounting systems; and (iii) maintaining a regular programme of inspection and advisory visits. Experience has shown that compliance with by-laws and transparency of operations is essential for sustainability and efficient operation of the component.
- (iii) **Agriculture Services.** Responsibility for the implementation of the component will lie with the respective District Agriculture Livestock Extension Officer (DALEO), who will initiate and direct the establishment of a network of ADGs, through which project-financed services will be delivered to target group smallholders. It will be the specific responsibility of DALEO to ensure, through regular ADG contact, that the extension programme is responsive to the expressed needs of the target group. In particular, each DALEO will: (i) prepare a programme, for participatory on-farm validation, to establish which improved crop and livestock technologies, currently available or under development are effective are best suited to the client; (ii) arrange, as required, for the bulking of improved planting materials through ADGs; (iii) draw up the partnership



agreements with participating NGOs and other service deliverers; and (iv) coordinate with MENR's project initiatives for sustainable natural resource development.

- (iv) **Group Development.** District Social Development Officers (DSDOs) will have specific responsibility for the promotion, registration, development, training and subsequent regular assistance to the health and water user groups sponsored under the project. They will also provide registration services and advice to specialist NGOs engaged under project partnership initiative to develop groups for savings and credit and on and off-farm income-generating activities.
- (v) **PAI.** The activities under the PAI component shall be financed by proceeds of the loan, channelled by the lead project agency in accordance with budgeting and disbursement mechanisms established by the Government and agreed to by IFAD. In addition, with regard to the financing of subprojects under the social and physical infrastructure development sub-component, a minimum beneficiary contribution shall be required of 20% of the total cost of all subprojects under the sub-component, of which 5% must be in cash, and each subproject shall have a maximum value of USD 1 500 equivalent. Furthermore, no withdrawals shall be made in respect of expenditures under the PAI component until the Government has established detailed regulations and operating procedures for the administration of PAI and a mechanism for the budgeting and disbursement of funds, acceptable to IFAD.

Gender Focus and Participation

13. NDAP experience demonstrated that principal components are directed to improvements in those aspects of rural life for which women have most, if not exclusive, responsibility: the care of the health of the family, particularly that of young children; the provision of water for household use; and the production of enough food for family subsistence. This inherent 'gender focus' has been reflected in a far greater presence of women in the management structure of community initiatives than is normally the case in such developments. Accordingly the project will formalize this achievement by focusing on the ubiquitous village women's associations of Central Province and by setting the following specific targets as:

- (i) 70% women's membership of active savings and credit groups;
- (ii) 70% women's membership of ADGs;
- (iii) 70% PAI funding for income-generating activities to women; and
- (iv) equal representation on management committees of all project sponsored health and water initiatives as a condition of financing.

D. Monitoring and Evaluation

14. The dearth of verified or verifiable data, and the absence of any impact evaluation from past BSF/IFAD multidistrict projects underlines the need to strengthen district-level M&E capacity. From NDAP experience, it is clear that the problem lies in the application, rather than in the design and specification of M&E routines. Accordingly, the project will introduce a standardized and disciplined M&E system to collect, collate and report key financial and economic data in accordance with the indicators set by the project area baseline survey. The survey, to be carried by a national academic institution, will establish the project M&E reporting procedures. The Deputy DDO/M&E Officer will have overall responsibility for district-level M&E, under the direction of the PCU M&E officer, who will collate and submit quarterly project M&E reports to PCC, IFAD CI and the respective participating agencies. A mid-term review will be carried out in PY4.

15. **Participatory Monitoring and Impact Evaluation.** The data will be supplemented by participatory rural appraisals (PRAs) and regular sectoral studies and reports. However, project M&E

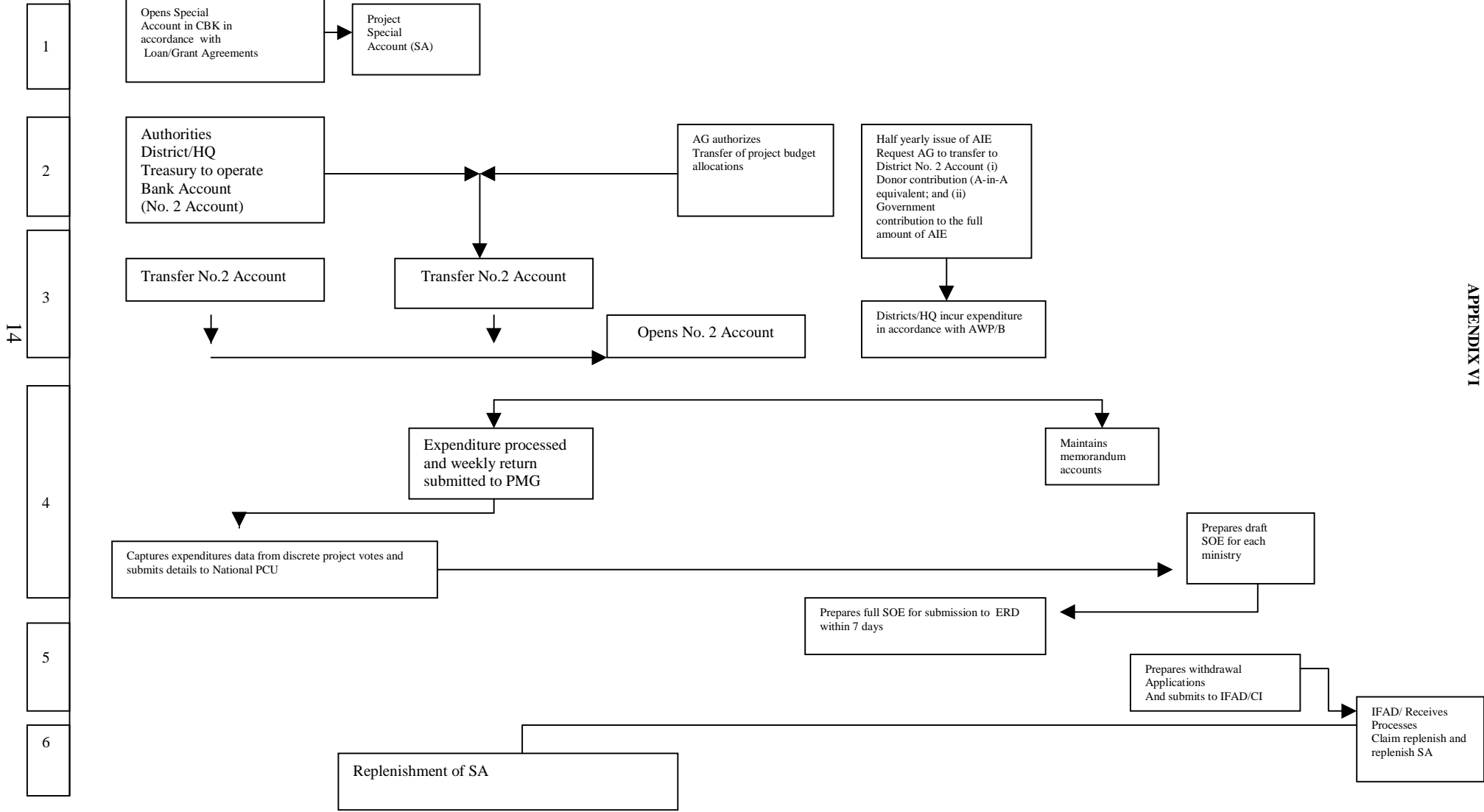


APPENDIX VI

staff will ensure that, in addition to participation in project workshops, beneficiaries themselves will be engaged in the recording and collection on project activities. This will provide for a more balanced assessment of the relevance of project initiatives, and of the impact of the project on the livelihood and well-being of the target group. It will also provide a continuing opportunity for beneficiaries to participate in the solution to the problems of poverty, which they face on a daily basis. In this manner, the M&E system will not merely to serve as an 'audit' mechanism, but will provide a management tool to ensure that project activities are regularly re-focused on target group needs. The systematic maintenance of simple daily work diaries by all staff engaged in project activities, and regular progress reporting will be a condition of AWP/B approval by IFAD.

FLOW OF FUNDS

S T E P	MOFP Pay Master General (PMG)	MOFP Treasury	Central Bank of Kenya (CBK)	District/HQ Treasuries	MGFP Account General (AG)	Implementing Ministries	District PCU	National PCU	MOFP External Resources Department (ERD)	IFAD
------------------	-------------------------------------	------------------	--------------------------------	---------------------------	---------------------------------	-------------------------	--------------	-----------------	---	------



ORGANIZATIONAL CHART

